

Avis n°17-80578

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/17-80578/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **69**

Annonce No **17-80578**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CUE - Université de Lyon.

Correspondant : Mme DUWELZ Sophie, COMUE - université de Lyon, 92 rue Pasteur Cs30122 69361 Lyon Cedex 07, tél. : 04-37-37-43-17, courriel : marches.publics@universite-lyon.fr adresse internet : <http://www.universite-lyon.fr> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Enseignement supérieur et recherche.

Objet du marché : construction d'un bâtiment de laboratoire de chimie / bio-chimie sur le Campus Lyontech la Doua - lot n°11 : Peinture.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45442100.

Lieu d'exécution : campus Lyontech-La Doua, 69100 Villeurbanne.

Code NUTS : [FR716].

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

dans le cadre de ses compétences l'université de Lyon a décidé de lancer une opération de construction d'un bâtiment de laboratoire de chimie / bio-chimie, sur le Campus Lyontech-La Doua. Ce bâtiment, d'une surface de 5016 mètres carrés de surface de plancher environ, comprendra des locaux de recherche en chimie et bio chimie, des espaces tertiaires et des locaux techniques.

l'université de Lyon a décidé de réaliser cette opération en maîtrise d'ouvrage publique et de recourir à des marchés de travaux allotis.

le lot n°11 a été notifié le 3 mars 2016. Suite à une procédure judiciaire, le titulaire n'a pas été autorisé à poursuivre son activité postérieurement au 25 avril 2017. Il a donc été décidé de lancer une nouvelle

consultation

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution visées par l'article 38 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics :

- clauses environnementales : voir le c.c.t.p.
- clauses sociales (152 h d'insertion) :

Afin de renforcer la cohésion sociale sur le bassin d'emploi de Lyon, l'université de Lyon souhaite favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes en parcours d'insertion professionnelle. Dans le respect de la réglementation, l'université de Lyon a décidé de faire appel à ses partenaires privilégiés que sont les entreprises afin de lier dépense publique et intérêt général.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 90 jours à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : pendant le délai de garantie, le titulaire est tenu à une obligation de parfait achèvement. La garantie débute à la date d'effet de la réception des travaux. Conformément à l'article 44.1 du C.C.A.G. - Travaux., la durée de garantie de parfait achèvement est d'un an.

Elle sera exécutée dans les conditions prévues à l'article 44.1 du C.C.A.G. - Travaux.

Le titulaire est responsable envers l'université de Lyon de la responsabilité décennale prévue à l'article 1792 du Code civil au titre des Travaux.

Le titulaire doit dans le cadre des dispositions de l'article 1792-3 du Code civil une garantie de bon fonctionnement d'une durée minimale de deux ans des éléments d'équipement visés audit article les paiements des acomptes relatifs aux travaux font l'objet d'une retenue de garantie. Cette retenue de garantie est égale à 5 % du prix du marché. Elle a notamment pour objet de couvrir les réserves formulées par l'université de Lyon à la réception ainsi que pendant la période de parfait achèvement, dans les conditions prévues par les articles 122 et suivants du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

la retenue de garantie peut être remplacée au choix du Titulaire par une garantie à première demande.

Elle sera fournie par le mandataire pour la totalité du marché. Le montant de la garantie à première demande sera égal à celui de la retenue de garantie qu'elle remplace.

la retenue de garantie est remboursée un mois au plus tard après l'expiration de la période de parfait achèvement.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : une déclaration de candidature (formulaire Dc1 ou équivalent - nouvelle version en 2016).

Pour les groupements, la justification que le mandataire est habilité à engager le groupement.

Une déclaration sur l'honneur (formulaire Dc1, attestations sur l'honneur ou équivalent).

une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière - références requises :

une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (cadre de candidature)

Capacité économique et financière - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : aucun niveau spécifique minimal exigé.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (cadre de candidature).

la présentation d'une des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (cadre de candidature facultatif).

des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Les entreprises étrangères pourront fournir les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Référence professionnelle et capacité technique - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : aucun niveau spécifique minimal exigé.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 40 %;
- valeur technique : 50 %;
- références et qualification de l'équipe : 10 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 27 juin 2017, à 12 heures.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : A2017.009.

Renseignements complémentaires : la durée du marché est prévisionnelle.

la date prévisionnelle de début d'exécution est fixée à fin juillet 2017.

les pièces de la candidatures sont celles énoncées dans le présent avis ou tout document équivalent.

Le critère valeur technique comprend 3 sous-critères :

- respect du planning et du délai (10%)



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

- nature et provenance des matériaux (30%)
 - méthodologie de chantier et respect de la charte de chantier vert et des objectifs HQE (10%)
- aucune visite n'est prévue.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 9 juin 2017.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

COMUE Université de Lyon.

92 rue Pasteur - cS 30122, 69361 Lyon Cedex 07, adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> .

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

COMUE Université de Lyon.

92 rue Pasteur - cS 30122, 69361 Lyon Cedex 07, , courriel : marches.publics@universite-lyon.fr,
adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> .

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : COMUE Université de Lyon.

92 rue Pasteur - cS 30122, 69361 Lyon Cedex 07, adresse internet : https://www.marches-publics.gouv.fr

.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif 184 rue Duguesclin 69433 Lyon

Cedex 07, tél. : 04-78-14-10-10, courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr, télécopieur : 04-78-14-10-65

adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr> .

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif 184 rue Duguesclin 69361 Lyon Cedex 07, tél. : 04-78-14-10-10, courriel :

greffe.ta-lyon@juradm.fr, télécopieur : 04-78-14-10-65 adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/> .